

A un enterrement

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **70 (1931)**

Heft 22

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-223949>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.

LES CHANSONS DU BON VIN

De Ronsard à Vinet.

DANS tous les siècles, le vin inspira les poètes, tandis qu'il ne s'en trouva jamais aucun pour chanter la joie, la gloire et le bonheur des buveurs d'eau. D'où l'on peut conclure que le vin, ami des poètes, est aussi l'une des sources les plus fécondes de la poésie.

Je sais bien, dit P. L. Gauthier, que les lyriques ont très souvent chanté la source cristalline qui coule au fond des bois.

C'est vrai, mais, s'il en est question dans leurs chants, ce n'est point pour s'y désaltérer, c'est pour s'y mirer comme Narcisse dans le cristal des ondes ; c'est pour y gémir avec les eaux qui pleurent ; c'est pour y fredonner avec les eaux qui chantent.

Tandis que les poètes du vin, c'est le verre en main qu'ils chantent leur boisson préférée. Du moyen-âge à nos jours, ils se ressemblent tous, truculents et vineux, amoureux de leur thème lyrique.

Olivier Basselin, aux environs du XIV^e siècle, chantait en rythmes alternés la gloire de son nez rubescent :

Beau nez dont les rubis ont coûté mainte pipe
De vin blanc et claret,
Et duquel la couleur richement participe
Du rouge et du violet.

Le bruit courait, en ce temps, que le vin faisait mal aux yeux. C'était déjà là campagne menée par les prohibitionnistes. Basselin n'est pas dupe de la vaine menace :

On dit qu'il nuit aux yeux, mais seront-ils les maîtres ?
Le vin est guarison
De mes maux. J'aime mieux perdre les deux fenestres
Que toute la maison.

La chute est bien jolie. Ce dernier trait est admirable. Aussi bien eut-il grande fortune. Cent histoires, anecdotes et bons mots furent fournis par la chanson.

Le XVI^e siècle, ami des arts, amoureux de la vie, devait aussi chanter le vin sur les modes renaissants et les rythmes nouveaux.

Ronsard, l'homme au cœur subtil et aux goûts raffinés, ne sépare point le vin des roses ni les roses du vin :

Versons ces roses près ce vin,
Près ce bon vin, versons ces roses,
Et boivons l'un et l'autre, afin
Qu'au cœur nos tristesses encloues
Prennent en boivant quelque fin.

Tous ces poètes, amis du bon vin, étaient gens de goût et dégustateurs émérites. Eussent-ils été capables de dire en le goûtant l'origine et la date d'un vin ? Peut-être pas. D'ailleurs beaucoup, de nos jours, qui s'en flattent, se vantent. Mais ils savent discerner le bon du mauvais et le jus loyal de la vigne des horribles et déloyaux mélanges.

Ainsi Cresnay, le maître de la « Pomme de Pin », qui prétendait leur servir, sous le nom trois fois sacré de Beaune, un pinardeux mélange d'Orléanais et de Roussillon, s'attira de Rabelais ce quatrain vengeur :

Pourquoi, faut-il qu'on punisse
Les voleurs et les assassins,
Et ne pas faire justice
Des empoisonneurs de vin ?

Villon était encore plus terrible contre ces marchands « maudits et déloyaux » :

Prince et Dieu, soient maudits leurs boyaux,
Et crever puissent, par force de venin,
Ces faux larrons, maudits et déloyaux
Les taverniers qui brouillent notre vin !

Au XVII^e siècle, les classiques et même l'austère Boileau chantèrent le vin. On sait que Louis XIV ne le dédaignait point. C'était assez pour que tout son siècle le chantât. Nous ne citerons point ici les vers trop connus de Molière et de Boileau, mais écoutez cet « Air à Boire », extrait du « Parnasse des Muses » où le chansonnier interprète l'Écriture à la façon du curé de Pleumeire :

La Mer Rouge en sa couleur
En baillait à croire
Pharaon, mauvais buveur,
Eut envie d'en boire.

On sait ce qui lui arriva. Moïse, mieux inspiré, ne fut point trompé par la fallacieuse couleur :

Il la passa toute
Sans en boire une goutte.

Le XVIII^e siècle est plus encore que le XVII^e abondant en poètes chantres de Bacchus. Ecoutez Panard :

Pour détruire le genre humain
Les dieux ont inondé la terre.
C'est un témoignage certain
Que l'eau fait pis que le tonnerre.
Amis, ne buvons jamais d'eau
Des dieux, c'est le plus grand fléau.

Ces vers de Panard sont médiocres, et le XIX^e siècle fit mieux. Renonçons à citer tous ceux qui, dans cet âge de fer et de la vitesse, chantèrent encore le vin qui repose et qui ranime. Plutôt, n'en citons qu'un : le grave Vinet, honneur du Pays de Vaud, lequel ne nous laisse pas seulement de nobles discours religieux et de courageux propos, qui seront toujours de saison. Lui aussi chanta la divine boisson, dans une heure de détente et d'amitié. Cette strophe, qui ne monte pas si haut, nous a été conservée comme ses brochures et ses discours religieux. Elle a sa bonne place dans nos chansonniers d'étudiants. Elle se chante sur l'air fameux des « Deux Gendarmes » de Nadaud. Pour ceux qui l'auraient oublié, voici le franc et candide hommage d'Alexandre Vinet au vin du terroir :

O, mes amis, vidons bouteille,
Et laissons faire le destin ;
Le dieu qui préside à la treille
Est notre unique souverain.
Bannissons la mélancolie
En chantant ce refrain joyeux :
Amitié, plaisir et folie,
C'en est assez pour être heureux !

Après le match. — Le match de football à la Pontaise vient de se terminer et la bousculade est forte devant une sortie trop étroite.

Tout à coup, un gamin s'impatiente et escalade agilement le mur :

— Hé ! là-bas ! erie un contrôleur de la Sécurité, ne pouvez-vous pas sortir par où vous êtes entré ?
— C'est ce que je fais ! répond le gamin en disparaissant.

A un enterrement. — On peut dire que ce défunt ne laisse que des regrets.

— C'est pas drôle... pour les héritiers.



COUMEINT PHILIBERT S'ETAÏ BAILLI DAO BON TEIN

LE martschand dè tsévu sant dâi tot fins, on lo sâ prâo, et lo Lévy, lo perè de ci que vint pè tsi no, sè creyâi pllie malin que ti lè z'auto. — « Nion ne m'a jamé fé pèdre on centimo, que desâi, et ci que se crâi de mè rouâ n'est pas encore de sti mondo ! »

La tot parâi ètâ prâi on iâdzo per noutron vilho syndiquo, que lè sâ totè...

L'ètà dein lo tein io on n'avâi pas lè tsemin dè fè, ni les tenomobiles et io on allavè à pi, tot bellameint. Philibert et Lévy que l'allavânt ti lè dou à la faire de Pâquie à Inverdon, sè sont trovâ ensemble vè lè derrairè mèsion dâo velâdzo. Vè dix z'haores, fasâi onna raveu dâo diâblio et quand furent à la montâie dâo boû Epenay, lo pouro syndiquo soelliave coumeint on bâo, vu que n'avâi pas volliu sè dèfèrè de sè z'haïlons de l'hivè. « Ein avri, ne doûte pas on fi. » que dit lo revî dâi z'anchons — et que l'avâi mimameint einfatâ son gros garde-habit que pèsâve âo minte on quart de quintau.

Lévy, que n'avâi que sa canna à corbin, trot-tâve dié, po imbètâ son compagnon.

— Ah ! l'est dinse ! sè peïse Philibert, te vâo alla coumeint se t'avâi lo fu âo derrâi, atteintè-voi ! Mè vû prâo t'arrèta !... Et de adon à Lévy :

— Dis-vai, Lévy, pâo-to mè prêtâ 50 francs ? Vo mè ditè que lè petits caïons ont baissâ... vu profitâ d'in atsetâ dou à la faire.

— Bin ste vâo, que fâ le Jui, mâ mè faut on gadzo... On ne sâ, ni que vi ni que mouert...

— D'accou, preïnde mon garde-habit tot nâovo, que vau âo bas bot cein que vo mè bâilera.

Lévy compte lè 50 francs à Philibert et preïnd lo garde-habit que l'a portâ son bré tant qu'à Inverdon...

Vè la nè, quand s'è revegnu su lo tsè âo dzuzdo, Philibert de dinse à Lévy :

— Nè pas pu me decidâ po elliao caïennets, sant pardieu trâter tschè oncora ; vu atteïndre lo mâi que vint... Penidè, vaitse voutrè 50 francs, rebâillî-me mon garde-habit... La bise va sè levâ... Sami.

UNE OPÉRATION DOULOUREUSE

UN banquier fut récemment atteint d'une plaie au pied qui s'envenima et qui prit bientôt une apparence inquiétante. Il s'en fut consulter plusieurs chirurgiens qui, tous, lui firent la même réponse : « Il faut vous couper la cuisse ». Le remède était évidemment radical et l'on ne saurait nier qu'il n'est rien de tel que de vous couper la jambe pour vous préserver à jamais d'une ampoule au talon ou d'une entorse. Les chirurgiens sont toujours pour les moyens décisifs. Ils sont prêts à vous couper la tête pour vous empêcher de devenir chauves, si vous manifestez devant eux la crainte de voir vos cheveux divorcer d'avec le